

Grêle : la riposte des vignerons

[0 commentaire](#)

Publié le 09/07/2014 à 06h00 par

[G. B.](#)



Les vignerons des Côtes de Duras se munissent d'un générateur anti-grêle. © Photo

Photo Guy Brunetaud

Publicité

D

Depuis plusieurs années, les agriculteurs et le monde rural en général sont préoccupés par les dégâts occasionnés par la grêle.

Les vignerons bergeracois ont été les premiers à installer des diffuseurs anti-grêle et ont constaté que 10 générateurs pour 1 000 km² diminuent de 50 % l'intensité des chutes de grêle, cela grâce à l'Association départementale d'étude et de lutte contre les fléaux atmosphériques (Adelfa).

En septembre 2013, une partie du vignoble des Côtes de Duras a été touché par ce phénomène de grêle. Devant ce constat, sous l'impulsion de Fabrice Pauvert, président de l'Organisme de défense et de gestion des Côtes de Duras, et président de la caisse de solidarité et de prêt mutuel des vignerons de Duras, la décision a été prise d'installer trois postes sur le canton (Saint-Sernin, Lévignac-de-Guyenne et Pardaillan).

Une solution d'iode

Une solution d'iode

Samedi, en présence des personnalités (sénateur président du Conseil général, député, présidente de la Communauté de communes, maire de Pardaillan), d'agriculteurs et des représentants de la caisse du Crédit agricole, un technicien est venu expliquer le fonctionnement de ce générateur ou diffuseur anti-grêle sur la propriété d'Éric Villanova.

Cet appareil propulse dans les nuages une solution d'iode d'argent qui casse les grêlons afin qu'ils deviennent plus petits et moins agressifs pour les cultures.

Mis à disposition par l'association, le diffuseur est mis en fonctionnement par des bénévoles qui reçoivent, si besoin, des messages d'alerte de l'Adelfa. Les trois diffuseurs ont été installés sur le territoire duraquois grâce à une aide la communauté de communes du pays de Duras, de la caisse locale du Crédit agricole dans le cadre du fonds d'initiative locale et de la caisse de solidarité de prêt mutuel des Vignerons de Duras.

Comme l'indique Fabrice Pauvert, l'essentiel est que ce dispositif soit performant et perdure dans le temps afin de préserver le fruit du travail du monde paysan.

G. B.